

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection

Cadre réservé à l'administration

de l'environnement Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 0 1 OCT. 2015	Dossier complet le 2 7 OCT. 2015	Fo 5215 P 60 66.
	1. Intitulé du projet	
Opération d'amenagem de Saurigne d'Everque		
2.1 Personne physique	lication du maître d'ouvrage ou du péti	fionnaire
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	FONUISE CONSEL SIVE !	NEXITY FONCIER CONSEL.
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 1732 1014 36	Yamm LE GOVELLO, E	Arrecker d'Agence.
Joignez	à votre demande l'annexe obligat	oire n°1
	des seuils et critères annexé à l'article mensionnement correspondant du proi	R. 122-2 du code de l'environnement et
N° de rubrique et sous rubrique * 33°, ZAC, purmis d'aminache et. Ichisements à très sur lekuitre d'1 commune dotés, à la clate du d'pôt du la climancle, d'1 Più ou d'1 dacument d'unbanisme un kmant, m'ayant aus fait t'obje de evaluation servit communitation	d'operation est. à asage primaipal d'h d'enureur 3 ha, pour	d des seuils et critères de la rubrique Lun projet d'amenagment abitat Sur 1 Superficui 1 Surface de planches 2 enurson.
Doivent être annexées au présent formula		
Le popit comoiste en l' d'habitat, en accuoche s rialise, en coherence un Ce piojet unit gresa envi bothe ceu de logements s Le composition d'ensemble avec loquauters existe	beine avec le centu. Ron 55 logements, pour	wille de Seurigne-1/Evegles o forme de terrains ce un termi di euros.

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

COMPLEMENT A LA RUBRIQUE Nº3

Nº DE RUBRIQUE & SOUS RUBRIQUE

Ge Improstaneticus grant eus toutes noutes d'une longueur inference à 3 kms. CARACTERISTIQUES DUPROSET

Dans le Cache de l'opération d'amenagement une voie sera evèle pour choserer les panelles et avourer la licuison avec l' opération d'amenagement sulerain Criation également de voies acondaires, tertiaires et liaisons Cloures. 4.2 Objectifs du projet

Cette oriente a microment dans le cadre d'une ni flexion usant d'une part à répondre à une plus quande dens fication et d'autre part à répondre aux bosoins en bogiments sur le lemmune de Saurèpré l'Eve que. Pau ce faire, en conceptation avec la municipalité mous proposens des parrelles de tailles diversfrées, tout en recherchent se cortaine densité us à vis des quarties enercomnants. Pobjectif est de proposer purseus types de produit, pau répondre au méris à toutes les étapes du parcous re s'elent est our gerdant la qualité de une sur la Commune. En effet le posit propose des espaces parpagers dissimines partout et destines à devenir des copares de carentalité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

Les voières de clesserte secont en finition que la tume Sans localues pour la vière frincipale et en finition empreuement + la couche pour les voies secondaires et desticures. Les clemimements doux et le Hois me secont pas constitués. Concernant la faction espaces verts, les futurs zones dédrées cux espaces communs sent suniquement entrelemues.

Au terme de la phase chantier les voiries avant reconnected un envolve mon en majorité avec la possibilité de que que points de content (placetes, camponité avec la possibilité de que que points de content (placetes, camponis ...). Es bordung et des campages seront reve les en pares et els teotes et alleis pretonnes perant reve les Los espares neut selont amenages: plantations et engazannement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase "d'exploitation" du lotissement s'auticule autour de grands principas de fonctionmement:

en voirie minte, faisent le bren avec les quarties précèdents.

* Noues (ospaves veits cieux) et bassims "&cs" de collecte des eaux pluviales.

* Ilots pour logements chaupes ou inke midiaries autau de la voie principale et adosses à des espaces verts di comminalité assez lauges.

	rative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soun ve de l'Etat compétente en matière d'environnemen		jointe au(x)
Le projet d'ameno	agement fera l'objet: une demande de permis d'amen	main I Do	L'es mont
* C1	une cumanate cie pumb ciame	aga (to	11 34 Money
* d'	un dossir au titu de la Loisua	UAN,	
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	d'autorisation ce formulaire est rempli		
le prisent formular	is au cas par cas est realis' piale	aldement	-
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	jet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser le	s unités de mes	sure utilisées
Grandeu	rs caractéristiques	Valeur	
Le périmetre d'enter	vention sietend sur		
unwillon 3 hectales	, et developpera musem		
8500 ml de sufac	e de planchers.		
I fermette habitée a	e de planchers. En son contre peru corcevel.		
4.6 Localisation du projet			
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long. O • 1 56351	E Lat. <u>U</u> ₹ ° <u>I</u>	4 SLIN'N
Doute de Beau Duil	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) e	t b), 32° ; 41° €	et 42° :
Route de Beauflay/ Chemin des Beures.	Point de départ : Long ° ' " _	_ Lat ° _	- " - " -
Chemin dis Bellies.	Point d'arrivée : Long ° ' " _	Lat ° _	-'"-
Lieu-dit "Les Technes"	Communes traversées :		
72650 SANIGMÉ. L'EREQUE			
4.7 S'agit-il d'une modification/extensio	n d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui	Non X
	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?	Oui	Non X
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au			
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programi	me de travaux ?	Oui X	Non
Si oui, de quels projets se compose le			
	Suite logique de l'évolg nont developpe aus maitis	marbies d'ouve	des
Communale.			

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'empise même du projet est actuellement en pairie pau partie, sur la quelle somt élevées des vaches. Une autre partie en jaudin et 1 féemette habitée occupe le centre.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet le Plan Local d'Urbanisme (PLU) appeauvé en féserer 2013, actuellement en cous de modification pau parser cette partie de la 3 me de 2 AU à 1 AU.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non X

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope?		X	
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		×	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	Stide la DREAL - Cauta CARMEN Zones humados probablis et pian d'éau en Sauthe" - Suillet 2003. Nota séclare m'est pas convenir par 1 3 anchamide.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques?		×	Nota secrete West bas configur that I strangment.
si oui, est-il prescrit ou approuvé?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
dans une zone de répartition des eaux ?		×	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		×	
dans un site inscrit ou classé?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		×	le plojet la grincière une hausse des compominations en éau, potable sur le réseau de clistubilition de la commun proposhionnelle à la réalisation de 55 cogniments.		
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	La gestion des eaux plurales est raisonnée dès la conception du respet.		
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?		X			
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	×	Li	le materiau pous la comotitation des chausseis sera il materiau d'apport de couvrir.		
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	l'empuis à amilmage nu pisente pas de pensibil l'écologique. Significative.		
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X			

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	terrain classe en zome à subanise ou PW de la Commune et me pisate has d'enjeu us à vis des perspectués de diveloppement de la Commune.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Risque de remontérs de mappes. Pisque s'smique : alla faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		1	Proxit d'habitat » pas de muisances en de hoes des pierodes de Chambér.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	Projer d'habitat -s pas auriterations en de hoes des prévodes de chambér.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	*	X	Emissions lumineuso propres à l'éclair age public du site.
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		le projet uniterque cles clispostifs de custom cles eaux pluviales: moues et wassimple collectes et cl'un filtra hom-
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		le projet va produció cles dichets trés à l'amenagement (chanhie) et ensuite à l'exploitation (dichets menages)
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	ı	X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X		Il me sa impacke qui un elevage (prounce) et qual ques jordins, el ne, nemet danc pas un cause les achuites humaines our le territoire. + les hars et quois figents su le site et
			di	quarter priorit conserves

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui X

Si oui, décrivez lesquelles

Um proxit d'amémagement pour la circution de logiments est en cours de réalisation su le rezaim quijouate moter projet - la mici dences de mas 2 projets sont Sausceptibles de « enmules.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

Le projet m'a pas læn de fani l'objet d'une d'ade d'impact -

La localisation de moter projet, en comtinuité de l'enbamisation existante ou en cours de vialisation, limite unamunt son impact su l'environnement. De plus, le parti d'amenagement retenu (got on cles EP, impantation "b'octimatique gistion des circulations et circulations douces)

µend en compte l'environnement. Il me generera danc pas de réelles contraintes Supplémentains

significatives visavis de som enukromment

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet * annexe Supplimentaire: compliment à la rubrique mos.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Chambray-les-Tous

10. 24 September 2015

Signature

Foncier Conseil "La Papoterie" 3 allée de Rigny Usse - BP 80454 37174 Chambray les Tours Cedex Tél. 02 47 48 01 88 - Fay 92 47 48 15 78

NEXITY ENSEMBLIER URBAIN